

<https://journal.alternatives.ca/?Danger-d-immobilisme-apres-le-rapport-du-BAPE-sur-le-gaz-de-schiste>



Danger d'immobilisme après le rapport du BAPE sur le gaz de schiste

- Journal des Alternatives - Publications - Dossiers - Justice climatique et alternatives écologiques -

Publication date: mercredi 9 mars 2011

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

Ce sont les citoyens qui ont fait plier le gouvernement Charest dans le dossier du gaz de schiste. L'annonce du ministre Pierre Arcand en faveur d'une évaluation environnementale stratégique (EES) de 18 à 30 mois ressemble à un moratoire même s'il reste des ambiguïtés notamment sur le statut des puits existants. Donc, bravo aux citoyens mobilisés ! Cependant, ne rentrez pas trop vite dans vos chaumières !

En effet, si le gouvernement Charest s'est acheté du temps dans le dossier du gaz de schiste le problème fondamental demeure : où est la politique énergétique qui permettrait au Québec d'entrer dans les énergies du 21^e siècle et qui serait adaptée aux défis écologiques et à la lutte aux changements climatiques ?

Danger d'immobilisme

Le plus grand danger qui nous guette maintenant dans le non-moratoire-mais-évaluation-environnementale-stratégique, c'est l'immobilisme. Croyant avoir peut-être calmé le jeu, le gouvernement Charest risque d'utiliser la période de réalisation de l'EES pour justifier son inertie sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, le développement bien fait des énergies renouvelables écologiques (comme l'éolien et le solaire), une politique cohérente dans les transports, etc.

L'EES sur le gaz de schiste ne va pas non plus ressoudre la question du besoin de contrôle démocratique des ressources naturelles et énergétiques pour les intérêts collectifs du Québec, ni la nature obsolète de la Loi sur les mines, ni le développement des autres sources d'énergies fossiles comme notamment le pétrole dans le gisement du Old Harry dans le golfe du fleuve St-Laurent, etc. Le gouvernement du Québec et Hydro-Québec devront également prendre une décision concernant la centrale nucléaire de Gentilly. Bref, le gouvernement Charest a du pain sur la planche.

Si la décision du ministre Arcand a permis au gouvernement Charest de garder les deux mains sur le volant pour éviter, pour l'instant, les pires nids de poules schistiques, on ne sait toujours pas dans quelle direction on se dirige.

Espoir : mobilisation citoyenne

Les soi-disant lucides se plaignent souvent de l'immobilisme au Québec. Cependant, et heureusement que ce sont les citoyens qui se mobilisent contre les mauvais projets à répétition comme ceux que nous proposent les patrons de Lucien Bouchard c'est-à-dire l'industrie gazière et pétrolière.

Il faut maintenant continuer le travail commencé par la forte mobilisation citoyenne autour du gaz de schiste et forcer le gouvernement à adopter une politique éco-énergétique cohérente et sortir des énergies sales. Il faut empêcher que le gouvernement du Québec tombe dans l'attentisme. Comme l'a démontré la forte mobilisation citoyenne dans le dossier du gaz de schiste, l'opinion publique est plus prête à agir pour l'environnement qu'on le croit. Avec un peu de vision et d'audace, le gouvernement du Québec pourrait vraiment transformer les belles paroles du premier ministre sur l'économie verte en... réalité.

Restons mobilisés !